

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

**Construire l'esprit de défense et la résilience pour
préserver la communauté de destin**

Lieutenant-colonel Frédéric HUGUET

Sous la direction de

Olivier Entraygues

Lieutenant-colonel Docteur

à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire

CONSTRUIRE L'ESPRIT DE DEFENSE ET LA RESILIENCE POUR PRESERVER LA COMMUNAUTE DE DESTIN



Dans un contexte où le communautarisme menace les fondements de la République, il est essentiel de développer l'esprit de défense et de construire la résilience pour garantir la survie de la Nation.



ÉCOLE DE GUERRE

Lieutenant-colonel Frédéric HUGUET

« Construire l'esprit de défense et la résilience pour préserver la communauté de destin »

▪ SYNTHÈSE

Depuis la suspension du service national, l'Etat cherche à promouvoir l'esprit de défense et la résilience au sein de notre société. Le défi est immense, en particulier dans un environnement où l'individualisme et le communautarisme se développent. Au regard du contexte particulier que connaît la France depuis les attentats, la construction de l'esprit de défense doit être considérée comme une priorité, il en va de la survie de la Nation et de l'idéal républicain.

Les opinions émises dans ce document n'engagent que leurs auteurs

- **INTRODUCTION**

- **ESPRIT DE DEFENSE, ES-TU LA ?**

- I. LES MAUX DE LA SOCIETE FRANÇAISE

- 1. Conséquences de la suspension du service national
 - 2. Communautarisme et individualisme
 - 3. Une société plus portée sur l'hédonisme que sur l'héroïsme

- II. LA RESILIENCE CONSTRuite

- 1. Par le prisme scolaire
 - 2. Par l'engagement dans des structures de l'Etat
 - 3. Par des acteurs secondaires

- **POURQUOI FAUT-IL DEVELOPPER ESPRIT DE DEFENSE ET RESILIENCE ?**

- I. VULNERABILITES DE LA SOCIETE FRANÇAISE

- 1. Niveau de cohésion sociale
 - 2. Place des armées
 - 3. Rapport à l'autorité

- II. LA RUPTURE STRATEGIQUE A L'HORIZON 2030/2040 ?

- 1. Défaut d'attractivité des carrières militaires
 - 2. Une société fracturée
 - 3. La République en danger

- **COMMENT CONSTRUIRE UNE SOCIETE DURABLEMENT RESILIENTE ?**

- I. LE ROLE CENTRAL DE L'ETAT

- 1. La définition de l'état final recherché
 - 2. Le développement de l'éducation civique et citoyenne
 - 3. Le signalement précoce par tous les acteurs

- II. LA NECESSITE DE DEVELOPPER DE NOUVELLES STRUCTURES

- 1. L'exemple des lycées militaires
 - 2. Un service militaire rénové et adapté
 - 3. De la réserve militaire vers une garde nationale

- **CONCLUSION**

■ INTRODUCTION

La résilience est une notion ancienne qui a pour origine les sciences physiques¹. Lorsqu'elle est appliquée à un groupe, une société ou une population, elle reste une notion récente qui fait son apparition dans le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008. Promouvoir l'esprit de défense et la résilience est un objectif de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations. Il s'agit de préparer la Nation à la survenance d'une crise grave et de lui faire prendre conscience des risques pour lui permettre de mieux appréhender l'événement s'il survient.

Les dispositifs actuels ne répondent que partiellement aux menaces de ruptures au sein de notre société. Face à l'individualisme croissant favorisé par l'essor des nouvelles technologies et pour lutter contre les revendications communautaires qui défient parfois les lois de la République, la nature des enjeux n'est pas encore perçue dans sa juste dimension.

Pourquoi et comment développer l'esprit de défense et la résilience de la Nation ? N'est-il pas au fond davantage question du maintien de la cohésion de notre société et donc, de la survie des fondements de la République ?

Ces questions sont très actuelles au regard du contexte particulier que connaît la France depuis les attentats du 7 janvier 2015 et puis, plus récemment ceux du 13 novembre 2015. La France est en guerre pour un temps long, y compris lorsque l'ennemi d'aujourd'hui sera militairement vaincu dans son fief. Une guerre asymétrique qui oppose des armes technologiques de pointe et une volonté constante de préserver autant que possible les vies humaines à un ennemi déterminé, qui utilise le terrorisme low-cost et les vecteurs de communication pour répandre sa propagande et qui, comme il le revendique, engage des combattants qui aiment autant la mort que nous aimons la vie².

¹ Le terme résilience vient du verbe latin *resilio*. Il est, à l'origine, utilisé en sciences physiques pour caractériser la capacité d'un corps à absorber une certaine énergie, à se déformer et à retrouver son apparence initiale. Boris Cyrulnik, psychiatre et psychanalyste, a médiatisé le concept de résilience en psychologie. Pour Oscar Chapital Colchado, psychologue social, « *la résilience est la capacité qu'un individu a de générer des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux pour résister, s'adapter et se fortifier, face à une situation de risque, générant une réussite individuelle, sociale et morale* » ou l'aptitude à récupérer après un traumatisme, à rétablir ses capacités voire à les développer.

² Les terroristes se revendiquent de Khaled Ibn al-Walid, quraychite et principal général du prophète Mahomet et du premier calife Abu Bakr. Il a participé à la reconquête de la péninsule d'Arabie et exercé le commandement des armées musulmanes lors des conquêtes de l'Irak, de la Syrie et des grandes puissances de l'époque, l'Empire byzantin et l'Empire Sassanide. Lors de ses conquêtes, il n'a pas connu la défaite. S'adressant à son ennemi Hormuz, qui gouvernait la région du Delta, Khaled Ibn al-Walid a prononcé : « *je viendrai t'affronter avec des hommes qui aiment autant la mort que vous aimez la vie* ». Les terroristes en font un symbole dans leur propagande.

Notre société fait donc face à une situation complexe qui mêle menaces externes et internes. Or, si les militaires sont naturellement résilients et prêts à endurer les situations les plus extrêmes, la population française sort globalement d'une longue période de pacifisme enchanté et le réveil est brutal.

Après avoir dressé un état des lieux de la situation française, les enjeux de la construction de l'esprit de défense seront évoqués avant de proposer des pistes pour développer un modèle cohérent permettant de renforcer la cohésion nationale, l'esprit de défense et la résilience.

Pour bien identifier à quel niveau se situe la France, il est essentiel de rechercher et comprendre quels facteurs affaiblissent la résilience et l'esprit de défense et d'observer quels dispositifs existent déjà pour renforcer la cohésion nationale.

- **ESPRIT DE DEFENSE, ES-TU LA ?**

I. LES MAUX DE LA SOCIETE FRANÇAISE

1. Conséquences de la suspension du service national

Depuis 1997, le citoyen n'est plus le collaborateur obligé des armées. La suspension du service national⁴ est née avant tout de la volonté d'adapter le format de l'armée française aux enjeux de la nouvelle donne stratégique en choisissant l'armée de métier. Ce fut aussi un choix économique car la conscription coûtait chère. En outre, elle était devenue inégalitaire, puisque seule la moitié d'une classe d'âge répondait réellement à l'appel du drapeau. Enfin, le service national était souvent critiqué pour intervenir à une période charnière dans la construction des études supérieures.

Aujourd'hui, notre société est profondément démilitarisée et l'armée apparaît comme un corps d'experts. L'esprit de défense et le lien « Armées-Nation » sont des notions bien moins incarnées depuis la fin service national. Une distance entre nos citoyens et les questions de défense s'est créée.

Pourtant, les armées restent une expérience structurante pour l'individu. Plus encore que de préparer à un conflit contre « le péril rouge », la conscription avait la fonction d'associer affectivement par le biais de la famille en créant un lien à l'armée (le père, le frère, le fils). Elle avait cette vertu particulière de créer une solidarité culturelle et de développer un sentiment collectif d'appartenance, de favoriser l'interactivité au sein de notre société et surtout de maintenir un large socle de citoyens informés des questions de défense.

La résilience d'une société est avant tout l'expression d'une forme de solidarité et de solidité, or elle est affaiblie dès lors que se développent des facteurs de division ou d'isolement, comme le communautarisme ou l'individualisme.

⁴ Intervention télévisée de M. Jacques Chirac, président de la République, sur l'avenir du service national, le 28 mai 1996.

2. Communautarisme et individualisme

La montée du communautarisme est symbolisée aujourd'hui par le nombre de ressortissants français qui partent combattre aux côtés de Daesh⁵ où ceux qui sympathisent avec les causes de cet organisme terroriste, voire même ceux qui ne condamnent pas les atrocités qu'il commet. C'est un signe fort d'opposition aux valeurs de la société française.

Il convient d'analyser les raisons qui font basculer ces individus. Le fait du djihad n'a rien à voir avec les identités culturelles, politiques ou religieuses, mais il relève avant tout de l'absence d'identité. Comme le dit Alain Bertho⁶, « *nous n'avons pas affaire à un phénomène sectaire isolé ni à une radicalisation de l'Islam, mais plutôt à une islamisation de la révolte radicale* ». Sans le voir, sans le vouloir, notre société est devenue une fabrique à djihadiste, d'individus qui portent la haine de leur patrie dans le sang et qui sont capables de la frapper en commettant des attentats⁷.

L'individualisme est quant à lui favorisé par la transformation numérique et le développement croissant des objets connectés. Révélateur de la société de consommation et de la culture de la réussite individuelle⁸ au détriment du projet collectif, cet individualisme naît sur les fondements de l'hédonisme.

⁵ Le 24 novembre 2015, le Premier ministre Manuel Valls indiquait dans le petit journal de canal + qu'il y avait actuellement 20000 personnes fichées S, dont 10500 pour leur appartenance ou leur lien avec la mouvance islamique. Dans son discours du 12 novembre 2015, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve soulignait qu'environ 2000 individus étaient impliqués dans les filières irako-syriennes. Dans son audition du 7 mars 2016 à l'assemblée nationale, devant la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, il précise que près de 600 ressortissant français sont présents en Syrie ou en Irak et que 236 sont d'ores et déjà revenus sur le territoire français. De son côté, un rapport de l'International Center for the Study of Radicalization du King's College of London estimait début 2016 que 1200 français s'étaient rendus en Irak ou en Syrie depuis le début du conflit en 2011.

⁶ Alain Bertho, anthropologue, spécialiste des émeutes, dans un entretien avec Catherine Tricot, journaliste à regards.fr, le 11 mai 2015. <http://www.regards.fr/web/article/alain-bertho-une-islamisation-de-la-revolte-radical>.

⁷ Dans *Dawa* paru en mars 2014 chez Robert Laffont, Julien Suaudeau, écrivain, prophétisait déjà les attentats qui ont frappé Paris. Il se montre un véritable observateur contemporain des fractures de notre société. Il livre une explication psychologique ou comportementale à la bascule vers le djihadisme : « *les mains oisives sont les jouets du diable dit-on en anglais, idle hands are the devil's toys* ».

⁸ Dans un article paru dans *Esprits de défense*, IHEDN, juin 2015, le professeur, sociologue et politologue Dominique SCHNAPPER, estime que les sociétés « *mettant au cœur de leur projet l'individu et le bien-être individuel, sont menacées par le délitement. Le maintien inévitable des inégalités des conditions sociales et l'impossibilité de la reconnaissance de toutes les identités collectives à l'intérieur d'une même société suscitent l'indignation et les ressentiments si toute forme de transcendance collective – religieuse ou patriotique – s'affaiblit.* »

3. Une société portée sur l'hédonisme plus que sur l'héroïsme

Depuis plus d'un demi-siècle, notre pays vit en paix. La société libérale préfère l'hédonisme⁹ à l'héroïsme. Les individus sont plus soucieux de leur bien être personnel que de l'avenir de leur pays. Les générations Y et Z laissent une part grande aux loisirs. Notre société de consommation génère soit l'absence de frustration, tout est accessible pour peu que les moyens suivent, soit une grande frustration, rien n'est possible pour certains.

Cet hédonisme ambiant entraîne un effritement des valeurs qui affaiblit par rebond l'esprit de défense et pose des questions concrètes pour les armées : une défense pour quoi faire ? Que veut-on défendre ? Les valeurs auxquelles est attachée la communauté militaire et celles auxquelles se réfèrent la communauté civile sont en décalage.

En outre, les guerres apparaissent lointaines même si, peu à peu, on prend conscience que l'ennemi peut frapper au sein même de notre pays et attaquer ce qu'il a de plus cher, sa jeunesse et sa conception de la vie.

Le constat n'est pas très encourageant. La suspension du service militaire a éloigné la société civile des questions de défense. Parallèlement, le communautarisme se développe profitant d'une situation économique, politique et sociale favorable. Enfin, la transformation numérique favorise l'individualisme au sein d'une société portée sur l'hédonisme. Dans ce contexte, développer l'esprit de défense et construire la résilience deviennent un véritable casse-tête.

⁹ L'hédonisme, du grec hédonê (plaisir) peut être défini comme la doctrine philosophique prônant la recherche du plaisir et l'évitement du déplaisir. Culte du plaisir immédiat et sans limite, la philosophie hédoniste trouve un catalyseur phénoménal dans l'individualisme actuel et caractérise notre société de consommation.

II. LA RESILIENCE CONSTRuite

Les politiques publiques existent depuis 2001 pour développer l'esprit de défense et former une communauté de citoyens qui participent librement à un espace public commun où se règlent les problèmes de la survie de notre société.

1. Par le prisme scolaire

Les questions de défense et de sécurité nationales sont intégrées aux programmes scolaires¹⁰ avec des ressources nationales et académiques qui ont vocation à faciliter l'enseignement. Pour préparer l'avenir, la formation doit d'abord s'adresser aux futures générations. L'école est le cadre idéal comme rendez-vous obligatoire de 12 millions d'enfants. Elle a pour mission de former des citoyens conscients et actifs, autonomes et engagés, aptes à contribuer à la vie politique, économique et sociale, à défendre sa liberté et ses valeurs.

Depuis 2008, les programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique évoluent et les aspects relatifs à la défense et à la sécurité sont abordés. Ainsi, le programme de 1^{ère} en éducation civique juridique et sociale intègre l'étude et la synthèse des livres blancs. En seconde, le premier thème de géographie comprend le développement durable et l'analyse des risques. Les deuxièmes et troisièmes thèmes sont les conflits du 20^{ème} siècle et les nouvelles conflictualités. L'approche stratégique des mers et des océans est évoquée dans les programmes de première. Ces programmes ont pour vocation de mettre en place des éléments structurants de la résilience construite¹¹. L'objectif est de déboucher sur une idée concrète de l'identité nationale, du civisme et de l'esprit de défense.

Près de 10000 enseignants sont recrutés tous les ans. La question de leurs formations initiale et continue est fondamentale, en particulier dans un environnement où dans quelques années, aucun parmi eux n'aura connu le service national.

¹⁰ Extrait du discours de M. François Hollande du 11 mars 2012 : « *Le développement de l'esprit de défense passe aussi par l'école, l'école de la République. Toutes les actions qui découlent des protocoles Défense-Education nationale qui avaient été mis en place au début des années 1980 seront revivifiées dans un nouveau protocole orienté vers la diffusion de l'esprit de défense auprès des jeunes et auprès des enseignants* ».

¹¹ Tristan LECOQ, inspecteur général de l'éducation nationale, conseiller pour l'éducation au cabinet du Premier ministre estime que « *La résilience ne peut pas s'enseigner mais elle peut se construire et un terreau favorable à son développement peut être mis en place.* »

Le protocole de 2007 a refondu le cadre global de la collaboration Défense et Education nationales. Il réaffirme le rôle des trinômes académiques¹² dans la formation des personnels de l'éducation nationale ainsi que l'importance des projets éducatifs centrés sur la mémoire des conflits contemporains.

Malgré l'évolution des programmes¹³ et de la formation des enseignants, le communautarisme et la désintégration des valeurs gagnent du terrain dans certaines écoles de la République, en particulier dans les quartiers les plus défavorisés. Les débats consécutifs à l'hommage plus ou moins respectés des victimes des attentats du 7 janvier 2015 sont révélateurs.

Pour faire face, de nouveaux types d'établissements existent. En plus des traditionnels programmes scolaires, l'enseignement du respect de l'autre et de la Nation est au cœur du projet pédagogique. Depuis septembre 2015, dans la proche banlieue parisienne, à Asnières-sur-Seine, 53 élèves du cours Antoine de Saint-Exupéry, âgés de 6 à 13 ans, tous issus de familles défavorisées à majorité issues de l'immigration, suivent un cursus spécifique dans une petite école hors contrat, dernière-née du réseau Espérance Banlieues. L'objectif est double : lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale et culturelle des enfants. Le fait d'inculquer des repères culturels et moraux les prépare à leur future vie de citoyen. 15 nouveaux établissements doivent proposer ce type d'enseignement lors de la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, une initiative récente mérite d'être citée. L'Education nationale fait appel depuis janvier 2015 à des volontaires¹⁴ issus de la société civile qui interviennent au sein des établissements scolaires pour porter les valeurs de la République et évoquer des questions de liberté, laïcité, égalité et citoyenneté.

¹² Créés depuis 1988, les trinômes académiques sont placés sous l'autorité des recteurs d'académie et existent dans chaque académie. Ils exercent sous l'autorité des recteurs et sont composés d'un représentant de l'autorité militaire, d'un délégué académique de la défense et d'un représentant de l'association régionale de l'institut des hautes études de défense nationale.

¹³ La charte de laïcité est affichée dans les écoles depuis 2013 et des ateliers de la laïcité sont mis en place au profit des élèves de sixième et cinquième. Mobilisés sur la base du volontariat, les enseignants suivent une formation destinée à leur donner les arguments pour répondre aux questions difficiles. L'objectif est de faire vivre la laïcité dans les établissements et d'associer les parents aux démarches.

¹⁴ 5429 volontaires ont été recensés lors de la rentrée 2015, dont 10% dans la seule académie de Paris.

2. Par l'engagement dans des structures de l'Etat

De façon à développer l'esprit de défense et la résilience de la Nation, l'engagement au service de la collectivité peut revêtir différents aspects : le parcours de citoyenneté, le volontariat et l'engagement dans les différentes formes de la réserve.

L'enseignement de la défense est un des éléments du parcours de citoyenneté prévu par la loi de 1997. Ce parcours de citoyenneté comprend plusieurs étapes, le recensement citoyen à seize ans, l'enseignement de la défense à l'école et la journée défense et citoyenneté (JDC).

Lors de ses vœux à la Nation pour 2016, le président de la République¹⁵ a annoncé qu'il souhaitait généraliser le service civique, à l'image de ce qui existait autrefois pour le service national, soit 700000 à 800000 jeunes chaque année. Selon François Hollande, le service civique est « *un facteur de brassage, d'intégration et d'insertion qui a montré son utilité pour les jeunes et pour notre société* ». Le chemin est encore long puisqu'ils étaient seulement 70000 jeunes engagés dans le cursus en 2015.

Autre dispositif en place depuis septembre 2015, le service militaire volontaire dont le soutien est principalement assuré par l'armée de Terre. L'objectif est de renforcer la cohésion nationale et de favoriser l'emploi et l'insertion sociale des jeunes en difficulté. Une centaine de volontaires vient ainsi d'inaugurer le centre du service militaire volontaire de la caserne Beauregard de la Rochelle, le troisième en France, après ceux de Montigny-lès-Metz (Moselle) et Brétigny-Sur-Orge (Essonne). Le dispositif reprend en grande partie le modèle ultra-marin du service militaire adapté. Après un mois de formation à la vie en collectivité, une formation professionnelle est dispensée. L'aspect disciplinaire est essentiel. Les volontaires vivent pendant 6 mois dans un environnement martial qui tranche avec le dilettantisme dans lequel la plupart de ces jeunes est installée.

¹⁵ Le 11 janvier 2016, le président de la République a demandé au gouvernement d'étudier la possibilité de passer la JDC à 1 semaine, de façon à l'enrichir. Parallèlement, il a annoncé l'augmentation du budget du service civique de 300 millions d'euros aujourd'hui à un milliard en 2018. Il a par ailleurs annoncé la mise en œuvre d'un parcours citoyen généralisé de l'école élémentaire jusqu'à la terminale. Dans ce cadre, tout élève suivra 300 heures d'éducation morale et civique sur l'ensemble de la scolarité. Ce parcours citoyen au collège sera une composante du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et il fera l'objet d'une validation au brevet. Dans ce cadre, chaque jeune se verra remettre « le jour de ses 16 ans » et à compter de la rentrée 2016, un livret citoyen retraçant l'histoire de tous ces engagements.

Le cadre de vie est règlementé, les signes religieux sont interdits, le rasage est obligatoire, les portables sont supprimés, l'uniforme est de rigueur et le réveil quotidien a lieu à 6 heures. L'attrition est faible mais existe. Pour autant, il n'est pas question de former des combattants puisque le maniement des armes n'est pas enseigné. Il s'agit de donner du corps aux valeurs républicaines en offrant une deuxième chance de formation.

Ce dispositif se rapproche de celui proposé par les établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) qui permettent la réinsertion et le développement des valeurs citoyennes. Le dispositif repose sur le volontariat et intervient à un moment où les jeunes sont en échec après un premier cursus scolaire. En ce sens, les EPIDE¹⁶ constitue un réseau d'écoles de la deuxième chance pour des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle, en vue de les insérer dans un emploi durable et donc de leur permettre de retrouver une place dans la société. La vie en EPIDE repose sur le principe de l'internat, avec une discipline et un règlement intérieur stricts, et le port de tenues uniformes pour « gommer » toute discrimination sociale.

L'engagement dans les réserves militaires, plus spécifique, sera abordé dans la troisième partie.

3. Par des acteurs secondaires

L'implication des citoyens en matière de défense et de résilience est souvent perçue comme un maillon faible. Le citoyen a toujours plus d'attentes de l'Etat, mais il s'implique de moins en moins pour la collectivité. Or, la capacité de résilience d'une société suppose une condition essentielle : la solidarité de ses membres et leur volonté de vivre ensemble qui s'expriment dans le cadre de la Nation. La société civile doit être capable d'agir en complément des pouvoirs publics. Il est donc essentiel de transmettre les valeurs du vivre ensemble¹⁷, qui doivent être comprises avant d'être assimilées.

¹⁶ Sous statut militaire, les jeunes de 18 à 25 ans bénéficient d'une solde de 313 euros par mois et de réductions SNCF (75% sur le réseau). Le bilan des EPIDE qui ont fêté leurs dix ans en 2014 est encourageant : 85% des jeunes s'inscrivent dans un parcours qui dure de 6 à 12 mois de formation et 51% accomplissent l'ensemble du parcours directement en entreprise ou en formation qualifiante. Il existe 18 centres EPIDE en France. 2 nouveaux centres EPIDE seront bientôt activés dans le sud de la France portant les capacités d'accueil de l'établissement à 3000 places.

¹⁷ Comme le disait le philosophe Spinoza : « *on ne naît pas citoyen, on le devient* », l'Ethique, 1677.

Les associations d'anciens combattants s'impliquent également, notamment en intervenant au sein des établissements scolaires pour témoigner du devoir de mémoire. Les écoles sont d'ailleurs souvent associées aux cérémonies et les enfants appelés à lire des textes lors des commémorations d'événements patriotiques.

Le tissu associatif s'investit plus discrètement. L'association nationale de l'ordre national du mérite (ANONM) valorise et récompense les jeunes auteurs d'actes de civisme remarquables. Dans ce cadre, elle contribue à renforcer et à construire l'esprit de défense en témoignant la reconnaissance de la collectivité à des actions particulièrement méritoires.

Au niveau des communes, plusieurs initiatives existent. La désignation d'un élu local dans le rôle du correspondant défense¹⁸ depuis 2001 vise à promouvoir le lien armées-Nation. Les correspondants défense ont pour vocation de sensibiliser les citoyens aux questions de défense. Cette fonction offre néanmoins peu de lisibilité et mérite d'être mise davantage en lumière. L'instauration de conseils municipaux de jeunes pour évoquer, partager et comprendre le monde contemporain est aussi un levier d'action.

Les médias jouent également un rôle essentiel. En psychologie, connaître le danger pour savoir le mesurer permet de développer la résilience. Le sociologue et politologue allemand Herfried Münkler¹⁹ explique que pour être surmontée, l'angoisse des populations à besoin d'informations : *« ce qui affaiblit les populations, c'est l'incertitude et l'angoisse liées à l'invisibilité. Le fait de rendre visible les menaces permet d'asseoir la résilience »*. L'illusion de paix constitue une menace pour l'esprit de défense et la résilience alors que la connaissance des risques favorise la capacité d'agir par l'identification des menaces.

Les fondations pour développer résilience et esprit de défense existent. L'école se structure même s'il faudra du temps pour mesurer les effets des nouveaux programmes. L'Etat propose un parcours citoyen qu'il tend à renforcer et les acteurs secondaires apportent également leur contribution. Si elle peut être plus ambitieuse, cette approche globale est essentielle pour répondre aux enjeux du XXI^e siècle.

¹⁸ Fonction créée par la circulaire du 26 octobre 2001 et précisée dans l'instruction ministérielle n°982 du 08 janvier 2009.

¹⁹ Herfried Münkler, Le rôle des images dans le terrorisme, Revue Inflexions, n° 14, 2010, p. 45.

▪ POURQUOI FAUT-IL DEVELOPPER ESPRIT DE DEFENSE ET RESILIENCE ?

I. VULNERABILITES DE LA SOCIETE FRANÇAISE

1. Niveau de cohésion sociale

Les nations particulièrement résilientes se signalent par un haut degré d'adhésion culturelle²⁰. La principale menace réside dans le péril du dedans et l'affaiblissement du sentiment d'appartenance.

Une récente enquête de l'institut nationale d'études démographiques (INED)²¹ a analysé le parcours des immigrés et de leurs descendants dans la société française. Un document rare dans le paysage de la recherche en France où les statistiques ethniques ne sont autorisées que par dérogation. L'INED a, en effet, présenté le 08 janvier 2016, l'ouvrage « *Trajectoires et origines, une enquête sur la diversité des populations en France* » qui rassemble toutes les études réalisées sur des données collectées entre 2008 et 2009 auprès de 22000 personnes.

Parmi les conclusions remarquées, il convient d'insister sur le sentiment d'appartenance à la nationalité française des binationaux qui représentent 5% de la population de France soit 3,3 millions de personnes. Les binationaux sont rares chez les personnes originaires d'Asie du Sud-Est (moins de 10%), tandis que les deux-tiers des immigrés du Maghreb, 55% des immigrés de Turquie et 43% de ceux du Portugal combinent la nationalité française et celle de leur pays d'origine. 93% des enfants d'immigrés se sentent français contre 52% des immigrés venus adultes. Au fil des générations, ils adhèrent donc majoritairement à l'identité française.

La problématique réside donc dans les 7% des enfants d'immigrés nés, élevés et éduqués en France qui ne se sentent pas français.

Le système d'intégration fonctionne mais n'est pas parfait. Ses défaillances peuvent favoriser le communautarisme et le repli sur soi avec tous les dangers que cela représente.

²⁰ comme le soulignait Thucydide, dans l'histoire de la guerre du Péloponnèse : « *La force de la cité n'est pas dans ses vaisseaux, ni dans ses remparts, mais dans le caractère de ses citoyens.* »

²¹ INED, *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France* sous la direction de Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon, collection Grandes Enquêtes, 2016.

2. Place des armées

Soixante-dix années de paix, ce n'est pas ordinaire. L'individualisme contemporain entraîne un pacifisme contemplatif et un déni de réalité au regard du contexte international. Les antimilitaristes croient être en paix parce qu'ils sont contre la guerre. Or, pour pouvoir répondre aux dangers majeurs, il faut pouvoir s'y préparer. Le désintérêt des questions militaires en Europe est manifeste. De nombreux pays se sont fragilisés en déconstruisant petit à petit leur outil de défense²². Pourtant, en situation de crise, le militaire reprend toute sa place, puisqu'il fait partie de ceux qui peuvent agir dans un contexte dégradé.

L'opération « Sentinelle » avec le déploiement initial de 10 000 militaires vise à protéger certains sites sensibles mais surtout à rassurer la population par une posture visible. Plus dissuasif que réellement efficace pour lutter contre des terroristes déterminés, ce dispositif présente cependant un avantage non négligeable car la présence de militaires parmi la population fait prendre conscience du risque et incite chaque citoyen à adopter une posture de vigilance. C'est un moyen d'entretenir la résilience de la Nation et de façonner l'esprit de défense.

3. Rapport à l'autorité

Les français entretiennent un rapport complexe avec l'autorité et les acteurs de la fonction « sécurité » sont de moins en moins respectés. 32 964 faits de violences contre les policiers, les gendarmes ou les sapeurs-pompiers ont été signalés en 2015, ce qui représente près de 90 agressions par jour. La hausse est constante depuis 10 ans²³.

Cette violence est révélatrice de « l'ébullition » de notre société. Elle se retrouve au sein de la population carcérale. Les personnes écrouées pour faits de violence représentent 47% des condamnés en 2010 contre 31% quinze ans plus tôt en 1996.

²² L'outil militaire est affaibli, les livres blancs successifs ont réduit considérablement les moyens et les effectifs. La dépense militaire représente aujourd'hui entre 2 et 2,2% du produit intérieur brut. « *En euros constants, le ministère de la défense a perdu 20% de son budget en 25 ans* », Alexandre Pouchard, Le monde, les décodeurs, 29 avril 2015.

²³ <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/chiffres-departementaux-mensuels-relatifs-aux-crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-police-et-de-gendarmerie-depuis-janvier-1996>.

Les « gènes » de cette violence sont recherchés par les recruteurs des fondamentalistes dans les quartiers et dans les prisons²⁴.

Parallèlement, la question de l'absentéisme et de la déscolarisation²⁵ est aujourd'hui considérée comme un problème social relevant de l'ordre, voire de la sécurité publique. Les conséquences du décrochage scolaire sont aujourd'hui plus sérieuses qu'elles ne l'étaient en période de quasi plein-emploi. Si l'arrêt de la scolarité sans qualification ne signifie pas systématiquement l'entrée dans la délinquance, elle alimente le sentiment de dévalorisation qui habite les jeunes, tout en développant un profond sentiment de frustration.

Ainsi, notre société ne représente plus systématiquement un idéal de vie pour tous ses citoyens malgré tout ce qu'elle a à offrir. Parallèlement, les politiques publiques conduites depuis 25 ans ont contribué à fragiliser notre système militaire et l'autorité de l'Etat est de plus en plus contestée. Or, pour façonner durablement sa résilience et son esprit de défense, l'individu doit adhérer à l'idéal républicain et à ses valeurs, les respecter et ne pas les rejeter.

²⁴ Lundi 25 janvier 2016, à Amsterdam, lors du lancement officiel du nouveau centre européen de contre-terrorisme, Rob Wainwright, directeur d'Europol, évoque le changement de stratégie de Daesh qui développe de nouvelles capacités de combat pour effectuer des attaques d'ampleur concentrées sur l'Europe, et en particulier la France. Daesh laisse désormais la liberté tactique aux combattants locaux. Le rapport révèle que jusqu'à 80% de ses recrues récentes ont un casier judiciaire. L'objectif poursuivi serait de favoriser ce recrutement de personnes qui portent les germes de la violence et de la frustration.

²⁵ Conférence de presse du CNRS « crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements », vendredi 23 septembre 2005, Maryse Esterle Hedibel, chercheur, dossier de presse p. 24 et 25.

III. LA RUPTURE STRATEGIQUE A L'HORIZON 2030/2040 ?

Finally, du fait de l'essor du communautarisme et du développement de l'individualisme, l'ennemi n'est-il pas plus intérieur qu'extérieur ? La problématique ne réside-t-elle pas dans la défaillance de notre modèle structurant alors qu'il devrait constituer le modèle positif d'une communauté résiliente ? Une société fortement communautarisée est une société fragmentée. Dès lors que l'idéal n'est plus commun, les risques d'opposition existent.

1. Défaut d'attractivité des carrières militaires

Le premier risque réside dans l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à une même communauté de destin. Dès lors, pourquoi vouloir défendre ce à quoi on ne croit pas ?

Lors d'un conflit, le moral des populations est la cible privilégiée de l'ennemi ou de l'adversaire pour engendrer le renoncement. Comme la professionnalisation a tendance à faire paraître le soldat comme détaché de la population, le renoncement de la population pourrait arriver très rapidement. Le philosophe Robert Redeker²⁶ pose la bonne question : « *mourir pour la France, faire la guerre, tomber au champ d'honneur... Les jeunes générations y songent-elles encore ?* ».

La mise au ban des valeurs portées par le soldat²⁷ représente un déni de réalité. Il ne suffit pas de fermer les yeux sur les multiples motifs d'hostilité entre les états pour en neutraliser le risque.

Par leur fonction et leur capacité à fonctionner et intervenir dans un contexte dégradé, les armées sont naturellement résilientes. La dynamique militaire valorise le dépassement de soi, cultive l'esprit de sacrifice et l'esprit de corps.

Le modèle militaire est ainsi porteur de valeurs fortes et d'exigences particulières qui ne sont pas toujours en phase avec les aspirations développées par nos sociétés de consommation, car l'opinion publique n'est plus prête à endurer des pertes massives. Or, la guerre « zéro mort » est impossible.

²⁶ Robert Redeker, *le soldat impossible*, 16 janvier 2014, éditions Pierre Guillaume de Roux.

²⁷ Dans un film documentaire de Philippe Bordet, diffusé sur la chaîne parlementaire, public sénat, le 19 mars 2016, l'adjudant-chef Antonio Lopez, ancien de la légion étrangère, résume bien l'état d'esprit du militaire : « *on va protéger notre vie, nos enfants, notre façon de vivre, notre prochaine génération. Pour ça, on est capable de tuer. On doit être capable de tuer pour ça...et de mourir, ça rentre dans le contrat. Qui peut tuer, peut mourir aussi. La vie et la mort sont un ensemble...* »

Les 89 soldats tués aux combats sur le théâtre afghan non pas été acceptés par l'opinion publique qui considérait pourtant que l'intervention de la France en opérations extérieures était légitime. Il n'y pas eu de conscience raisonnée des risques et des menaces²⁸.

Les prolongations juridiques de l'embuscade de la vallée d'Uzbin²⁹ sont révélatrices de la capacité de notre population à endurer des événements tragiques. A un point tel que la position de l'opinion publique a été déterminante pour la suite des opérations³⁰.

Face aux défis contemporains, il existe beaucoup de gens pour s'indigner, mais peut pour porter les armes avec toutes les notions que cela englobe, en particulier l'esprit de sacrifice.

Le militaire est un citoyen comme les autres, mais il est en uniforme donc différent. Cette différence mérite d'être davantage expliquée et reconnue. La culture du fait juridique pour le militaire et ses proches doit être développée. La question des contrats d'engagement est essentielle. Il faut être très explicite sur les risques auxquels les militaires s'exposent, en particulier l'esprit de sacrifice. C'est une nécessité pour les familles dans un contexte où la place du jeune adulte qui porte les armes n'est pas toujours comprise. Il reste souvent le jeune enfant qui ne s'est pas émancipé du cercle familial.

²⁸ François Sureau, avocat et écrivain, 21/08/2008, dans une tribune ZDébats, intitulé « *voici donc la guerre* » écrivait : « *il n'y a pas de participation effective à la lutte du monde libre contre le terrorisme qui puisse être assurée aujourd'hui sans le risque de telles épreuves* »... « *il faut se préparer aux embuscades, aux revers, aux morts nombreux d'une guerre, et ne pas s'en étonner avec cette inconscience de vieux enfants qui est souvent la nôtre, qui découvrent avec surprise que le reste du monde ne joue pas.* »

²⁹ Cette embuscade est un engagement militaire entre une patrouille de la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) composée de soldats français, afghans et américains, et des insurgés talibans lors de la guerre en Afghanistan. Elle s'est déroulée les 18 et 19 août 2008 dans le Nord du district de Surobi. Au total, lors de l'embuscade et des opérations de contre-offensive qui ont suivi, 10 soldats français ont été tués ainsi que l'interprète afghan, 21 soldats français ont été blessés ainsi que 2 soldats de l'armée afghane.

³⁰ Lors du vote au parlement de la redistribution des troupes françaises en opérations extérieures en janvier 2009, l'envoi de nouveaux renforts en Afghanistan n'est pas décidé, en partie à cause des effets de l'embuscade d'Uzbin sur l'opinion et le gouvernement. En février 2010, la France n'envoie que 80 instructeurs en renfort alors que les États-Unis demandaient 1 500 hommes supplémentaires, toujours à cause de l'impact de l'embuscade d'Uzbin sur l'opinion publique.

2. Une société fracturée

Dans un pays où plus d'un enfant sur quatre naît avec un parent né à l'étranger, l'immigration est une variable cruciale, même si très sensible, des débats à avoir sur l'avenir. Le niveau et le type d'immigration, ainsi que la qualité des politiques qui l'accompagnent, sont essentiels pour saisir le devenir des modèles sociaux. Dans une France qui sera dans les années à venir³¹ nécessairement plus diverse, plus différenciée, l'hétérogénéité de la population va progresser. Par ailleurs, nous allons assister à une transformation importante et structurante de l'espace urbain, phénomène qui va s'accroître avec le développement aux abords des villes de quartiers d'habitats collectifs, mais également au-delà avec de véritables quartiers dits de "relégation". Il va être question de péri-métropolitains et de la création de nouvelles zones d'exclusion³².

Alors que dans certaines banlieues sensibles, le taux de chômage des moins de 25 ans avoisine parfois les 40%, le phénomène risque encore de s'accroître du fait de cette transformation de l'espace urbain. Ces deux aspects conjugués sont susceptibles de générer un haut niveau de frustration, d'autant plus si le socle d'éducation citoyenne n'a pas été suffisant.

Un citoyen privé de repères, d'emploi et relégué en périphérie de la cité ne peut pas se sentir solidaire de la société. Sans espoir ni réel avenir, l'individu évolue sur un terrain favorable au communautarisme avec tous les dangers qu'il représente, en particulier avec les alternatives qu'il propose aux modèles républicains.

3. La République en danger

Le risque de rupture existe donc par la destruction de la cohésion sociale et l'absence de profondeur stratégique dès lors que la population n'est plus soudée par le même idéal. La rupture de la communauté de destin fragiliserait les fondements de la Nation.

³¹ Selon l'INSEE, la France métropolitaine comptera 73,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2060. Une personne sur trois aura ainsi plus de 60 ans quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de la mortalité.

³² *La France périphérique* de Christophe Guilluy, géographe, septembre 2014, Flammarion.

C'est l'article 1^{er} de la Constitution³³ qui serait remis en question. L'Etat républicain ne serait plus capable de fabriquer des citoyens décidés à vivre ensemble : les revendications communautaires, ethniques ou identitaires prendraient le dessus^{34&35}.

La République est une forme de régime. Elle ne désigne pas un ancrage culturel ou historique. La Nation³⁶, quant à elle, est l'adhésion à un ensemble de valeurs et elle risque de se déliter avec l'aboutissement du phénomène de désintégration, voire de désassimilation.

Toute une partie de la jeunesse de notre pays ne se reconnaîtra pas dans notre culture qui lui deviendra un code étranger.

Le risque est grand d'aboutir à l'émergence d'un peuple profondément divisé, en d'autres termes, une exposition au risque de conflit interne. Les émeutes dans les banlieues de 2005 et les récents événements en Corse restent des signes révélateurs d'une société en ébullition.

Les émeutes de 2005 dans les banlieues françaises sont des violences urbaines qui ont débutées le 27 octobre 2005 à Clichy-sous-Bois suite au décès de deux adolescents électrocutés dans l'enceinte d'un poste électrique alors qu'ils cherchaient à échapper à un contrôle de la police nationale. Ces émeutes se sont développées et répandues dans plusieurs banlieues de France et ont entraîné la déclaration de l'état d'urgence le 8 novembre 2005. Le pays a donné une image de guerre civile.

³³ Article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale [...]* »

³⁴ La fiction pourrait rejoindre la réalité : le film *Banlieue 13* sorti en 2004 et réalisé par Pierre Morel présente un cadre d'action particulier : un mur d'isolement entoure les cités ghettos de banlieue. La république a démissionné, les gangs règnent et imposent leurs lois dans ces quartiers. Deux blocs, deux populations se font face et vivent l'une à côté de l'autre.

³⁵ Dominique Schnapper, sociologue et politologue, *La démocratie providentielle, Essai sur l'égalité contemporaine*, 2002, éditions Gallimard : « *Dans les démocraties providentielles, on n'organise pas de réponse collective et institutionnelle au besoin des hommes de donner un sens à leur interrogation et à leur angoisse métaphysique. On risque donc de laisser le champ libre à des formes de fondamentalisme religieux ou politique qui ne seraient plus contrôlées par les institutions historiques reconnues que sont les Eglises traditionnelles et l'Etat porté par le patriotisme.* »

³⁶ Selon Ernest Renan : « *une Nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis* », conférence de 1882 intitulée « *qu'est-ce qu'une Nation ?* »

Ces émeutes ont opposé plusieurs centaines de jeunes issus de l'immigration³⁷, très majoritairement de nationalité française, aux forces de l'ordre avec, parfois, l'usage d'armes à feu contre les policiers et les gendarmes. Les symboles de l'Etat étaient particulièrement visés par les émeutiers. Au final, ce sont plus de 10 000 véhicules qui ont été incendiés ainsi que des édifices publics.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre 2015, un incendie est volontairement allumé dans les jardins de l'Empereur à Ajaccio pour attirer les forces de l'ordre et les pompiers dans un guet-apens. Deux sapeurs-pompiers et un policier sont blessés lors d'une prise à partie par un groupe d'une vingtaine de jeunes cagoulés et armés de barre de fer et de battes de baseball. Cette agression a entraîné de violentes manifestations de représailles et des dérapages parmi la population voulant en découdre avec les auteurs en manifestant le rejet de toute une communauté.

Pour développer l'esprit de défense et la résilience, il faut des individus animés par le même idéal et qui adhèrent aux mêmes valeurs. A défaut de défendre une conception commune de la société, l'incompréhension s'installe, puis l'opposition et enfin la violence avec tous les risques qu'elle représente. Il est donc urgent de mettre en place une politique ambitieuse pour renforcer la cohésion nationale qui fait parfois défaut et lutter contre le communautarisme qui divise.

³⁷ Georges Bensoussan, historien et spécialiste des histoires culturelles de l'Europe des XIXe et XXe siècle a dirigé l'ouvrage des terres perdues de la République (2002) rassemblant les témoignages d'enseignants et chefs d'établissements scolaires. Il constate que l'intégration qui a bien fonctionné jusque dans les années 80 s'est bloquée à la fin des années 90 (avec la hausse des unions endogames).

■ COMMENT CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DURABLEMENT RÉSILIENTE ?

Aux côtés de mesures économiques destinées en particulier à favoriser l'emploi des jeunes (dont ce n'est pas l'objet ici), il convient de développer une véritable politique de construction de la résilience et de l'esprit de défense pour renforcer le sentiment de communauté de destin. L'Etat prend naturellement toute sa place.

I. LE RÔLE CENTRAL DE L'ÉTAT

1. La définition de l'état final recherché

La résilience est une composante de la militarisation des esprits. Il convient de développer un véritable plan pour construire un contexte favorable au développement de la résilience et de l'esprit de défense. Il faut prendre en compte la globalité de questions qui sont souvent posées de manière incomplète : l'immigration, l'identité nationale, l'éducation, la délinquance, les valeurs inculquées à la jeunesse et l'association à l'outil de défense. L'État a un rôle essentiel à jouer, mais il est nécessaire de dissocier le temps politique, à savoir celui du mandat, du temps long, celui de la construction de Nation. La France est ouverte sur le monde et elle subit directement toutes les dérives de la planète, notamment ce qui se passe au Proche et Moyen-Orient. Pour prévenir ces dérives et maintenir la paix civile, il convient de ne pas laisser s'installer le communautarisme qui cherche à se substituer aux fondements de nos institutions, en proposant ses propres règles.

Le débat doit donc être posé sans crainte, ni polémique. Comme le souligne, Joseph Henrotin³⁸ : « *Le couplage abusif entre laxisme et tolérance comme le renforcement du communautarisme doivent beaucoup au « politiquement correct », de sorte que le laxisme a fini par miner les fondements mêmes de la tolérance, disqualifiant cette catégorie en la rangeant dans celle de la « bienpensance ». Les débats, ici, sont loin d'être clos mais tendent à reproduire la culture de la peur, en interdisant d'aborder sereinement les questions considérées comme problématiques et en définissant d'emblée des tabous politico-rhétoriques. Intégrer ce type de problèmes dans les stratégies de résilience est évidemment complexe et se montre politiquement délicat en particulier en Europe.* »

³⁸ Joseph Henrotin, politologue Belge, « *la résilience, outil de lutte contre la guérilla et le terrorisme au quotidien* », p. 64.

Il faut donc lutter contre toutes les formes de communautarisme, contraires aux valeurs de la République, qui ne portent, in fine que la désunion, la crise, voire le conflit.

2. Le développement de l'éducation civique et citoyenne

Le sentiment de communauté de destin peut être renforcé par le développement de l'éducation civique, morale et citoyenne en abordant tous les domaines contribuant à l'amélioration du vivre ensemble. Il s'agit, dès le plus jeune âge, de planter les germes de la citoyenneté en faisant évoluer les programmes.

En premier lieu, l'histoire doit reprendre toute sa place. Comme le déplore François-Xavier Bellamy³⁹ : *« Ne pas nous remettre en question, laisser s'imposer le climat de pauvreté intellectuelle et spirituelle qui naît de notre passivité, ce serait devenir coupables ou complices de ce crime contre notre propre humanité. Quand reconnâtrons-nous enfin la valeur de ce qui nous a été donné ? Quand renoncerons-nous à l'ingratitude des esprits forts, qui oublient d'où leur vient la liberté qu'ils ont conquise ? Quand aurons-nous l'humilité de nous découvrir héritiers de ce trésor qu'est la culture qui nous précède, mûrie pour nous pendant des millénaires par le travail des hommes marchant vers leur propre humanité ? Et ce trésor, quand l'offrirons-nous à nos enfants, augmenté pour eux de notre propre effort ? Il n'est pas de plus urgente ni de plus belle mission que de transmettre l'héritage culturel qui peut seul constituer pour l'avenir l'unité de notre pays, en même temps que la liberté de ceux qui y vivront. Je ne crains pas le choc des cultures, mais le choc des incultures. »*

Parallèlement, l'intégration de nouveaux modules d'enseignement obligatoires apparaît essentielle dans des matières qui donnent du sens à la vie de citoyen comme l'engagement associatif, la dimension écologique avec le recyclage des déchets et les économies d'énergie, les problématiques sanitaires et les dangers des addictions⁴⁰, la prévention routière, les gestes de premier secours, les risques liés à l'usage des nouvelles technologies et le devoir de mémoire.

³⁹ François-Xavier Bellamy, philosophe, « *Les déshérités ou l'urgence de transmettre* », 28/08/2014.

⁴⁰ Selon l'observatoire des drogues et toxicomanie, près d'un jeune sur 2 de moins de 17 ans en France a déjà fumé du cannabis. Les conséquences d'un usage régulier sur le long terme sont connues : risques aigus d'anxiété et de dépression, impact neurologique, désorganisation de la mémoire, altération du jugement, difficultés à se concentrer... En résumé, un ensemble d'éléments qui engendre des difficultés d'insertion professionnelle et citoyenne.

Toutes ces entrées éducatives existent déjà et sont dispensées sporadiquement. Pour autant, elles ne sont pas intégrées à une politique globale d'éducation nationale et dépendent souvent du bon vouloir des chefs d'établissements. Cet enseignement ne doit plus être accessoire, il doit être l'enseignement principal. Il ne s'agit pas d'espérer résoudre tous des maux de la société mais de conduire une action de sensibilisation significative destinée à les réduire.

L'intégration de ces modules aux programmes est un levier fort permettant de poser les premiers fondements d'une société mieux préparée à répondre aux enjeux contemporains auxquelles elle est confrontée et donc de développer une politique globale de construction de la résilience.

3. Le signalement précoce par tous les acteurs

Le communautarisme dissout le lien social. Il doit être identifié le plus précocement possible pour être « combattu par les armes » de la laïcité et de la citoyenneté. Pour être efficace, c'est toute la société qui doit être mobilisée.

Les conseils intercommunaux ou locaux de sécurité et de prévention de la délinquance sont un lieu d'échanges entre les autorités judiciaires et administratives, les élus, les forces de sécurité intérieure, le tissu associatif, l'éducation nationale, les bailleurs sociaux et les professions libérales. Localement, ils sont une source de renseignement appropriée pour détecter en amont les profils de jeunes ou de familles qui décrochent de la société ou qui s'installent dans le communautarisme.

Très impliqué, le conseil national de l'ordre des médecins autorise désormais les professionnels à s'affranchir du secret professionnel au cas où un patient serait radicalisé ou en passe de l'être. Le processus de radicalisation ne peut être caractérisé que s'il repose sur un faisceau d'indicateurs. Les médecins peuvent ainsi saisir la cellule de recueil des informations préoccupantes ou conseiller à des proches constatant une radicalisation de saisir le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation. Ces dispositifs pourraient être étendus aux infirmiers, psychologues, assistantes sociales et plus généralement à tous les agents qui occupent une mission de service public.

Donner un cap, agir avec les bons leviers éducatifs et associer tous les acteurs concernés sont essentiels pour développer l'esprit de défense et lutter contre le communautarisme.

II. LA NECESSITE DE DEVELOPPER DE NOUVELLES STRUCTURES

1. L'exemple des lycées militaires

Le rôle de l'enseignant n'est plus seulement de transmettre mais aussi de guider les enfants dans l'apprentissage de leur propre savoir. La mission de l'école va donc bien au-delà de la préparation à la vie professionnelle : elle cherche à apporter à chaque enfant, la langue, la culture et les connaissances qui lui permettent de s'ouvrir aux autres. Elle tient un rôle majeur dans la promesse républicaine de notre pays. Son horizon dépasse donc la porte des classes car la mission éducative tient un rôle décisif dans la construction de la communauté. Le développement de l'esprit de défense passe aussi par un modèle éprouvé qui porte ses fruits depuis de nombreuses années : les lycées dans un cadre militaire⁴¹. Ces lycées s'adressent aux enfants de militaires, d'agents du ministère de la Défense ou de fonctionnaires. Ils sont aussi ouverts aux enfants boursiers afin de promouvoir l'égalité des chances. L'enseignement est dispensé par des professeurs détachés de l'Éducation nationale et il suit les programmes des établissements publics. L'encadrement est assuré par du personnel militaire.

Autre exemple, les lycées d'excellence, à l'image du lycée de la Légion d'honneur⁴², qui axent leur rythme scolaire sur l'internat, la discipline et des règles particulièrement strictes.

Le cadre dans lequel est dispensé l'enseignement est structurant pour la construction de la personnalité des individus. Ce dernier doit être plus strict et exigeant dès lors que les élèves présentent un comportement ou un environnement qui militent pour le placement dans des structures adaptées avec une orientation dès le collège. Il s'agit bien d'adapter le cadre de l'enseignement au contexte particulier et personnalisé de l'élève.

Les structures d'enseignement en environnement militaire doivent donc se développer au profit des élèves qui présentent des profils difficiles.

⁴¹ Aix en Provence (13), Autun (71), Saint Cyr (78), Brest (29), Montbonnot Saint Martin (38), Saintes (17), La Flèche (72).

⁴² Les résultats sont au rendez-vous (100% de réussite au bac en 2014 avec 68,6% de mention très bien). Le rythme scolaire est dense, l'uniforme est de rigueur, les journées bien remplies et régulières. Emploi du temps serré et encadrement permanent permettent de cadrer les élèves. Certains considèrent à tort que ce lycée est élitiste : seuls 6% des pensionnaires viennent de familles militaires, 31% issus de familles de cadre, 27% de professions intermédiaires, 11% du milieu ouvrier et 13% de familles sans activité. Près de 15 % des 1000 élèves sont exonérés de frais annuels de pension en raison de revenus limités.

2. Un service militaire rénové et adapté

Prendre un engagement aujourd'hui c'est nier les valeurs qui règnent au sein de la société, comme l'individualisme. C'est aussi l'occasion de redécouvrir la chose commune, « la patrie aimée et chérie ». L'encadrement militaire peut aussi proposer un autre cadre⁴³ que celui de la rue, de la famille déstructurée, tout en participant au brassage de la jeunesse sans distinction.

Il faut donc rétablir le service national⁴⁴.

Un service universel et obligatoire, d'une durée réduite de 6 mois, véritable rendez-vous avant l'âge adulte. Il clôturerait la phase d'enseignement général pour ne pas pénaliser l'emploi et les potentiels cursus d'études secondaires. Organisé en deux cycles d'incorporation, il permettrait d'alléger les effectifs des classes de terminale de moitié pour préparer le baccalauréat avec un programme recentré et plus personnalisé. Il comprendrait deux phases.

Une première période de classe de 3 mois, destinée à inculquer des valeurs communes⁴⁵, développer l'esprit de défense et donner des notions essentielles de savoir-être, préparant à l'insertion professionnelle. Le cœur de cette période de classe porterait sur la formation morale avec des valeurs portées par les armées : la discipline, le respect de l'autre et de soi-même, le dépassement de soi et le service de son pays.

Pendant la seconde phase de trois mois, il conviendrait de donner un sens à cet engagement. Les unités pourraient être organisées en bataillons de développement, à l'image de ceux activés dans l'armée malgache. L'objectif serait d'engager ces unités sur des projets collectifs, sous encadrement militaire comme le nettoyage du littoral, les opérations de défrichage ou de reboisement, des chantiers d'utilité publique, un soutien lors des épisodes calamiteux, etc.

⁴³ Bénédicte Chéron, chercheur partenaire à l'IRICE, spécialiste du traitement médiatique des conflits, tribune FIGAROVOX publié le 22 février 2016, rappelle dans une tribune le rôle social des armées.

⁴⁴ « L'appel sous les drapeaux est suspendu pour tous les Français qui sont nés après le 31 décembre 1978 et ceux qui sont rattachés aux mêmes classes de recensement. Il est rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la Nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent » stipule l'article L. 112-2 du Code du service national. Il s'agit d'une « suspension », ce qui laisse la porte ouverte à une possibilité de rétablissement.

⁴⁵ Selon un sondage du Parisien, aujourd'hui en France paru le 16 février 2016, 70% des français sont pour le retour du service militaire obligatoire. 85,6% de sondés pensent que les valeurs prônées pendant ce service seraient bénéfiques aux jeunes d'aujourd'hui.

De façon à limiter la contribution des armées déjà bien sollicitées par ailleurs, l'encadrement serait assuré par des militaires ayant fait valoir récemment leurs droits à pension de retraite, recrutés en vertu de contrats spécifiques. Les réservistes opérationnels pourraient également être sollicités. Enfin, au fur et à mesure du renouvellement des contingents, des jeunes issus du service national volontaire et choisis par l'encadrement, pourraient être engagés sous la forme de contrats courts (2+3 ans), à l'image de ceux proposés pour les adjoints de sécurité de la police nationale, les gendarmes adjoints volontaires de la gendarmerie nationale ou les engagés volontaires de l'armée de Terre.

Les journées d'appel de préparation à la défense, devenues journées défense citoyenneté puis journées de défense citoyenneté renouvées disparaîtraient naturellement au profit de journées de recensement et d'orientation. L'objectif serait d'associer systématiquement l'ensemble d'une classe d'âge à une mission à caractère militaire ou à défaut, pour les appelés dont l'aptitude ferait défaut, à une mission de service civique, à l'image de celles proposées actuellement. Il ne faut laisser aucun jeune sur le bord du chemin.

L'agence du service civique et la direction du service national verraient leurs structures unifiées pour piloter le dispositif qui présenterait l'avantage d'intervenir à un moment clé dans la construction des personnalités.

Les centres d'information et de recrutement des forces armées, de la police et de la gendarmerie nationales et les sapeurs-pompiers interviendraient pendant le cursus pour faciliter l'engagement de ces jeunes dans toutes les composantes de l'armée et des forces de sécurité intérieure (d'active et de la réserve). Enfin, ce serait l'occasion de préparer l'insertion professionnelle des jeunes qui présentent des difficultés en les orientant vers les structures post service les plus adaptées à leur situation personnelle.

Le maniement des armes ne serait pas nécessairement abordé, même si la défense occuperait une place centrale dans l'enseignement. Plus que d'avoir des poitrines à apposer à un ennemi extérieur, l'objectif est clairement d'élever le niveau de cohésion de notre société et le sentiment de communauté de destin. Cet engagement citoyen⁴⁶ universel serait de nature à promouvoir l'esprit de défense.

⁴⁶ Ce service national aurait naturellement un coût, mais le processus est déjà engagé puisque l'Etat souhaite allouer 1 milliard d'euros au développement du service civique.

3. De la réserve militaire vers une garde nationale

La réserve militaire est aujourd'hui une composante indispensable au fonctionnement quotidien des armées et de la gendarmerie nationale. Sa gestion doit être simplifiée et davantage expliquée aux employeurs. En effet, il est essentiel de prendre en compte la réalité professionnelle des réservistes opérationnels et de garantir aux entreprises des compensations financières. Avoir un réserviste au sein de l'entreprise ne doit plus être vue d'un mauvais œil par l'employeur⁴⁷, ni caché par le réserviste, comme c'est encore trop souvent le cas.

La réserve opérationnelle contribue directement à la performance des armées en leur apportant un renfort conséquent. Le président de la République a d'ailleurs récemment annoncé le passage des effectifs de la réserve opérationnelle de 28 000 à 40 000⁴⁸ au sein des forces armées.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de changer les critères de recrutement en étendant les conditions d'âge. Aujourd'hui, un candidat qui a plus de 30 ans (35 ans pour l'armée de Terre) et qui n'est pas un ancien militaire peut difficilement accéder à la réserve opérationnelle. Dans cette optique, les préparations militaires pourraient être adaptées aux profils recrutés. Le rétablissement du service national permettrait de constituer une ressource de premier ordre pour cette réserve. Elle offrirait, en outre, une alternative aux jeunes touchés par le chômage, le temps des missions, et permettrait de lutter contre le sentiment d'exclusion. En effet, les réservistes des armées les plus disponibles sont souvent les anciens militaires d'active ayant acquis des droits à retraite et les jeunes réservistes, sans emploi ou étudiants.

⁴⁷ L'article L.4221-4 du code de la Défense modifié par la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 prévoit que « *le réserviste qui accomplit son engagement à servir dans la réserve opérationnelle pendant son temps de travail doit prévenir l'employeur de son absence un mois au moins avant le début de celle-ci. Lorsque les activités accomplies pendant le temps de travail dépassent cinq jours par année civile, le réserviste doit en outre obtenir l'accord de son employeur, sous réserve des dispositions de l'article L. 4221-5. Si l'employeur oppose un refus, cette décision doit être motivée et notifiée à l'intéressé ainsi qu'à l'autorité militaire dans les quinze jours qui suivent la réception de la demande...* »

⁴⁸ M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a annoncé le jeudi 10 mars 2016, devant les Assises de la réserve militaire des mesures pour renforcer la réserve militaire. L'objectif est de développer ses effectifs, ses moyens et son attractivité. Le budget annuel de la réserve opérationnelle va ainsi être augmenté pour passer de 71 millions d'euros en 2014 à 125 millions d'euros en 2018 pour atteindre un contrat opérationnel de 1000 hommes/jour pour l'armée de Terre.

Au fur et à mesure des contingents sortants du service national, il conviendrait de glisser du concept de réserve opérationnelle vers celui de garde nationale en donnant à cette ressource un ancrage territorial à disposition du commandement militaire pour mener des actions nationales ou locales.

Cette garde nationale pourrait être engagée sur tous les événements d'ampleur (catastrophe naturelle, opérations de surveillance du territoire de type sentinelle, soutien aux armées, etc..) et contribuerait à renforcer sensiblement la capacité opérationnelle des armées. L'effectif pourrait être stabilisé à 100 000 personnels sur la base de contrats similaires à ceux qui existent actuellement au sein de la réserve opérationnelle. Si les plus disponibles des personnels seront associés aux missions proposées, chacun devra à minima être sensibilisé à l'actualité de la défense et au tir lors d'un recyclage annuel d'une semaine.

Sous l'égide du délégué militaire départemental du département chef-lieu de région, la gestion des personnels pourra être assurée par une équipe dédiée sur le principe d'échanges dématérialisés, à l'image du logiciel *minot@ur*⁴⁹ déployé au sein de la gendarmerie nationale.

Il est donc question d'inscrire le citoyen dans un parcours de défense cohérent comprenant un rendez-vous obligatoire, le service militaire et des rendez-vous adaptés : une scolarité en école avec un environnement militaire pour les élèves signalés en difficulté d'insertion et l'engagement dans les réserves puis la garde nationale pour donner au citoyen qui le souhaite la possibilité de continuer à servir la défense.

⁴⁹ MINOT@UR: Moyen d'Information Opérationnelle et de Traitement Automatisé de la Réserve. Il s'agit d'un logiciel d'information et de gestion ouvert aux militaires de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale. Depuis un accès internet, les réservistes peuvent s'inscrire pour participer à des missions proposées en fonction de leur disponibilité. Ils y trouvent toute l'actualité relative à la réserve et toutes les informations pour exécuter leurs missions. www.minotaur.fr

■ CONCLUSION

Pour construire une société durablement résiliente, il faut investir pour un temps long et il faut investir dès maintenant. Notre société est vulnérable et les risques existent.

Pour répondre aux menaces contemporaines, les dirigeants politiques cherchent à consolider l'esprit de défense et à construire la résilience. Parallèlement des initiatives remarquables se développent, comme le cadre éducatif renforcé proposé par la fondation espérance banlieues ou l'engagement de réservistes citoyens pour porter les valeurs de la République auprès des jeunes générations. Ces efforts notables restent encore insuffisants pour créer un véritable engagement collectif et « armer suffisamment l'esprit » des plus jeunes contre les dérives du communautarisme, plus particulièrement quand ils grandissent dans un milieu où ce mal se répand.

Il est essentiel de leur inculquer un système de valeurs leur permettant de conserver un esprit critique et ouvert. Il s'agit de donner au futur citoyen les armes morales et intellectuelles pour lui permettre de trouver sa place dans la société et de lui donner l'envie de s'associer à ses valeurs, et donc, de les défendre en cas de menace.

Naturellement, les mesures proposées ont un coût, mais le retour sur investissement sera au rendez-vous. Car le rétablissement d'un service national obligatoire et universel et la création d'écoles avec une éducation en environnement militaire présentent un avantage décisif dans la construction du vivre ensemble qui reste finalement le principal fondement de la République.

Parlant de la France, le général De Gaulle disait : « *grand peuple fait pour l'exemple, l'entreprise, le combat, toujours en vedette de l'histoire, qu'il soit victime ou champion, et dont le génie se reflète fidèlement au miroir de son armée.* » Il ne s'agit pas de créer une société spartiate, mais les valeurs portées par les armées sont structurantes pour les individus. Dès lors que le sentiment d'unicité de destin est conforté, l'individualisme et le communautarisme s'effacent et la résilience et l'esprit de défense sont naturellement renforcés.

➤ BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques

- Boris Cyrulnik et Gérard Jorland, « *Résilience, connaissances de base* », 07/05/2012.
- Christophe Guilluy, géographe, « *La France périphérique* », septembre 2014.
- François-Xavier Bellamy, philosophe, « *Les déshérités ou l'urgence de transmettre* », 28/08/2014.
- Georges Bensoussan, historien, « *Les terres perdues de la République* », 2002.
- Joseph Henrotin, politologue Belge, « *La résilience, outil dans la lutte contre le terrorisme et la guérilla* », à paraître.
- Julien Suaudeau, écrivain, « *Dawa* », mars 2014.
- Livres Blancs sur la Défense et la Sécurité Nationale 2008 & 2013.
- Robert Redeker, philosophe et écrivain, « *Le soldat impossible* », 16/01/2014.

Articles scientifiques

- Annie Kensey, « *Dix ans d'évolution du nombre de personnes écrouées de 2000 à 2010* », Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, Administration Pénitentiaire, octobre 2010.
- Bénédicte Chéron, chercheur partenaire à l'IRICE, FIGAROVIX, « *Le rôle social des armées* », 22/02/2016.
- Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon, Institut National des Etudes Démographiques, Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France, Collection Grandes Enquêtes, 2016.
- Direction de l'Administration Pénitentiaire, Bureau des statistiques et des études (SDME - Me5), Statistique mensuelle des personnes écrouées et détenues en France, 01/02/2016.

Articles de presse contemporaine des faits étudiés

- Alexandre Pouchard, journaliste, Le Monde, Les décodeurs, 29/04/2015.
- Dominique Schnapper, sociologue et politologue, « *La démocratie providentielle* », 2002 et Esprits de défense, IHEDN, juin 2015.
- François Hollande, Président de la République, Discours du 11/03/2012 et du 11/01/2016.
- François Sureau, avocat et écrivain, 21/08/2008, ZDébats, « *Voici donc la guerre* », 21/08/2008.
- Herfried Münkler, sociologue et politologue, « *Le rôle des images dans le terrorisme* », Revue Inflexions, n° 14, 2010.
- Jacques Chirac, Président de la République, Intervention télévisée sur l'avenir du service national, Palais de l'Élysée, 28/05/1996.

- Laurent Lagneau, « *La fin annoncée de la Journée Défense et citoyenneté* », Armée-Nation, le 07/05/2015.
- Ludovic Galtier, Journaliste, « *Terrorisme : les médecins ont désormais les moyens de signaler les patients radicalisés* », Agence France Presse 18/12/2015.

Thèses et travaux universitaires

- Barbara Jankowski, « *Opinion publique et armées : à l'épreuve de la guerre en Afghanistan* », Etude de l'IRSEM n°32, février 2014.
- IFRAP, Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, « *Faut-il rétablir la forme militaire du service national ?* », 03/03/2015.
- Maryse Esterle Hedibel, chercheur, Conférence de presse du CNRS « *Crime et insécurité : un demi-siècle de bouleversements* », 23/09/2005.
- Monique Castillo, professeur des universités, philosophe, « *Comment développer l'esprit de résilience chez les jeunes ?* », Commission armées-jeunesse, 12/01/2012.
- Patrick Beaudouin, élu du Val de Marne, auteur du rapport « *Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : Vivre la France dans la République* », août 2010.
- Sessions IHEDN 2012, « *La résilience nationale, leviers d'action de l'Etat et des forces armées – philosophie de la résilience et esprit de défense* ».

Internet

- Alain Bertho, anthropologue, « *L'islamisation de la révolte radicale* », regards.fr, le 11/05/2015. <http://www.regards.fr/web/article/alain-bertho-une-islamisation-de-la-revolte-radicale>.
- Data.gouv.fr <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/chiffres-departementaux-mensuels-relatifs-aux-crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-police-et-de-gendarmerie-depuis-janvier-1996>.
- La banque mondiale, Dépenses militaires (% du PIB), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>.

Documentaire télévisé

- « *Le soldat et la mort* », documentaire de Philippe Bodet, la chaîne parlementaire, public sénat, diffusé le 19/03/2016 à 22h10.